

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Janvier — Januari 1994

Numéro 149



# UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
Rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30  
janvier 1994-n° 149

Orgaan van de Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat 9  
1180 Brussel  
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30  
januari 1994-nr 149

## S O M M A I R E - I N H O U D



Kluchtigh Rondeel tot lof van het lekker Stallen-bier (XVIIe eeuw)	door Jan Mommaerts	p. 2
Un atlas archéologique d'Uccle (commentaire)	par Patrick Ameeuw	p. 3
Le moulin du Papenkasteel	par Jean M. Pierrard	p. 6
Chemins et sentiers piétonniers (III) - Le sentier n° 127	par Jean M. Pierrard	p. 13
Glané dans nos archives - L'administration de la forêt de Soignes	par H. de Pinchart	p. 14



## LES PAGES DE RODA-DE BLADZIJDEN VAN RODA

Rhode et la Belgique vus de l'étranger (II)	par Michel Maziers	p. 18
Barak nr 30 (XI)	door J. Vanden Brouck	p. 23
En couverture: Stalle au XVIe siècle - Gravure par H. Collaert - Dessin par H. Bol.		

Publié avec le soutien de la Communauté Française de Belgique - service  
de l'Education permanente et du Patrimoine Culturel, de la province de  
Brabant et de la commune d'Uccle.

KLUCHTIGH RONDEEL tot lof van het lekker Stallen-bier (17e eeuw)

-----

door Jan MOMMAERTS (1611-1669).

Soo ick onlanghs al fantaseerende gingh  
 Buyten op Brussel om my wat te vermaken,  
 Eer ick t'huys wat op myn backhuys vingh  
 Want t'ging er seer slecht van sulcken saken  
 Ick was bly dat ick kost wegh geraecken.  
 Dies ben ick recht door Uckel bosch geloopen,  
 Alwaer ick heb veel lieden achterhaelt  
 Van allerhande soorten met hoopen  
 Die quamen daer al te Stalle in gedaelt  
 En waren terstont in de Kroon geseten.  
 Doen hebben sy my om liedekens gequelt,  
 Maer ick had noch qualijck ontbeten;  
 Dus moest ick singen met geweld;  
 De meyskens die willen haer tot h(o)uwen stellen,  
 Al sijonse maer veerthien of vijfthien jaer.  
 Sy, liggen haer snachts met droomen te quellen:  
 Och hadden wy eenen troetelaer,  
 Ja peysden sy, dat is doch waer,  
 Moet ons leet ons soo haest zijn verweten.  
 Doch hoorde ick **elders** singen, het scheen dat sy kreten,  
 Sy rammelden potten, pannen en maeckten groot getier.  
 Ja dacht ick, wat doen alleen ons lekker Stallen bier.

medegedeeld door de Heer Leo Camerlynck.

UN ATLAS ARCHEOLOGIQUE D'UCCLE.

Le troisième tome de l'Atlas archéologique du sous-sol de la Région bruxelloise est consacré à notre commune (5). Cette collection se veut une contribution à la sauvegarde de notre patrimoine archéologique, ou ce qu'il en reste.

L'Atlas d'Uccle comprend d'abord deux cartes: l'une décrit l'état de destruction du sous-sol, l'autre répertorie les sites et découvertes archéologiques et historiques, c.a.d. les découvertes isolées et les bâtiments antérieurs au XVIIe siècle, conservés ou détruits.

Un volume de 150 pages accompagne ces cartes. Les auteurs y présentent d'abord le cadre géographique d'Uccle, dressent ensuite une synthèse historique depuis le Paléolithique jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et commentent enfin la carte des sites en consacrant à chacun de ceux-ci - au nombre de 65 - une courte étude suivie d'une bibliographie.

La Forêt de Soignes bénéficie d'un traitement distinct avec des textes de R. LANGHOR spécialiste de la science des sols. La forêt qui s'étend sur le Sud-Ouest du territoire communal, offre la caractéristique d'abriter un relief et un sol quasiment inviolé par l'homme et donc - pour l'essentiel - inchangés depuis plusieurs millénaires. Ce qui est unique dans nos contrées.

L'ensemble de l'ouvrage reflète bien l'état de nos connaissances sur l'histoire d'Uccle, par ses cartes, ses textes et ses bibliographies précises (1)

Les notices consacrées à chacun des sites anciens, qui constituent la partie centrale du volume, font de celui-ci un outil commode pour tous ceux qui souhaitent aborder un aspect particulier d'Uccle, que ce soit un manoir, un hameau ou un moulin par exemple.

C'est dans le domaine archéologique, au sens restreint du terme, que l'atlas apporte la contribution la plus originale, en relevant les découvertes faites sur le territoire d'Uccle et en brochant - à partir de celles-ci - l'évolution de notre commune depuis le Paléolithique jusqu'au début du Moyen-Age.

Il n'entre pas dans nos intentions de passer en revue chacun des articles qui composent l'ouvrage. Cela nécessiterait, pour être exhaustif, un réexamen de nos connaissances sur Uccle qui, on s'en doute, dépasserait de loin la rédaction de ce compte-rendu. Aussi, nous contenterons-nous de quelques commentaires de portée générale (2).

Il n'aurait pas été inutile d'évoquer, ne serait-ce que succinctement, les réflexions émises par J. Verbesselt dans son étude sur les paroisses brabançonnaises (3); l'auteur y émet notamment l'hypothèse d'un " castrum " ou d'une motte féodale érigée jadis à proximité de l'église Saint-Pierre. Il se fonde en partie sur l'examen d'anciennes cartes, mais seuls des fouilles ou sondages archéologiques en autoriseraient la confirmation éventuelle. Son évocation d'un vaste et antique domaine ucclais, dépendant directement des autorités comtales puis ducales, aurait mérité quelque développement ; il en est de même de l'axe routier Nord-Sud qui aurait suivi, de Calevoet à Neerstalle, le cours du Geleytsbeek. Certes, ce sont des conjectures et il convient de ne les mentionner qu'à ce titre. Les rédacteurs de l'atlas font d'ailleurs toujours preuve d'une grande prudence dans leurs affirmations et nous ne saurions le leur reprocher.

../...

On peut aussi se demander si le panorama historique rendu par les études consacrées aux sites et découvertes n'aurait pas été utilement complété par des notes similaires sur chacune des voies de communications dont l'antériorité au XVII<sup>e</sup> siècle nous est connue. Celles-ci sont régulièrement évoquées dans le texte, mais non de manière systématique. Dans ce cas-ci la conception même de l'atlas a sans doute empêché l'inclusion des anciens chemins parmi les sites étudiés. Enfin on peut regretter que la carte des sous-sols souffre d'imprécisions en ce qui concerne l'emplacement de plusieurs sablières dont la localisation était pourtant assurée.

A la lecture des commentaires de l'atlas, deux constats s'imposent au lecteur. Dans leur grande majorité, les découvertes archéologiques proviennent de recherches et de collectes qui remontent à cent ans ou plus. L'urbanisation explique pour une part la raréfaction de ces trouvailles. D'autre part, de nombreux points de l'histoire d'Uccle demeurent mal connus, et ce malgré une littérature relativement abondante sur notre commune.

C'est ainsi que des sites qui jouèrent un rôle important dans le développement d'Uccle, comme le Hof ten Hove (Ferme Rose) ou le Hof ten Horen (Vieux Cornet) sont loin de nous avoir livré tous leurs secrets.

Bref, il y a encore beaucoup à faire tant dans la prospection archéologique que dans l'examen des archives et autres sources historiques, et ce n'est pas le moindre mérite de cet atlas que d'en souligner la nécessité établissant un " état des lieux " de nos connaissances sur Uccle.

Le volume proprement dit comprend de nombreuses illustrations de qualité, dont des extraits de cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle, superbement reproduites en couleurs, qui constituent à elles seules un matériau précieux pour l'amateur du passé.

En conclusion, nous ne pouvons que nous réjouir de la parution de cet atlas, dont nous venons d'évoquer les qualités et qui fera partie des quelques ouvrages de références que tout " honnête Ucclois " devrait posséder (4).

Cet atlas n'est toutefois pas réservé à ces derniers, il constitue aussi un instrument indispensable pour tous les " décideurs " en matière d'urbanisme et d'environnement (hommes politiques, architectes, entrepreneurs, promoteurs ...).

Patrick Ameeuw

(1) Celles-ci comprennent de nombreuses publications de notre Cercle, ouvrages ou articles parus dans la revue " Ucclesia ". De même les auteurs font une référence appuyée à notre livre " Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps ". Nous aurions tort de nous en plaindre.

(2) Toutefois, à propos de l'église Saint-Pierre, je ne peux m'empêcher de regretter qu'ici encore sa construction ait été attribuée à C. Fisco (p. 82 note 55) alors que la paternité de J.F. Wincqz est bien établie. Mais comme l'évènement s'est déroulé après la période d'investigation, les auteurs n'y ont sans doute pas accordé toute l'attention voulue.

(3) VERBESSELT (J) Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de XIIIe eeuw. Deel XVIII, Brussel, 1984 ( Koninklijk Geschied - en Oudheidkundig Genootschap van Vlaams-Brabant ).

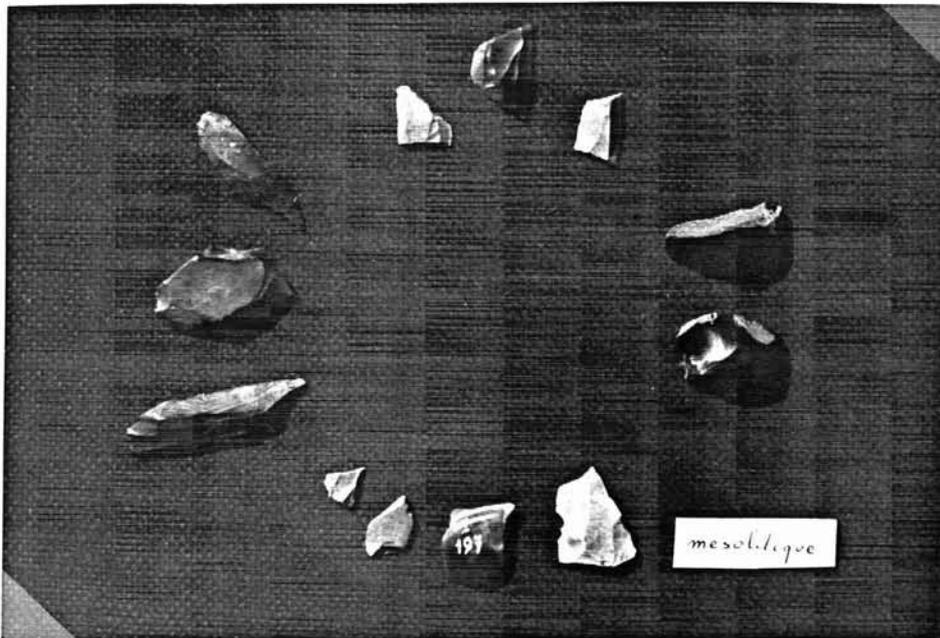
(4) Exercice difficile que celui de proposer des ouvrages généraux de référence. Citons-en au moins quatre:

WAUTERS (A) Histoire des environs de Bruxelles, t. 10-A, Bruxelles 1973. La nouvelle édition du texte de 1855 comprend un riche iconographie.

Une commune de l'agglomération bruxelloise: Uccle, 2 vol., Bruxelles, U.L.B. 1958-1962.

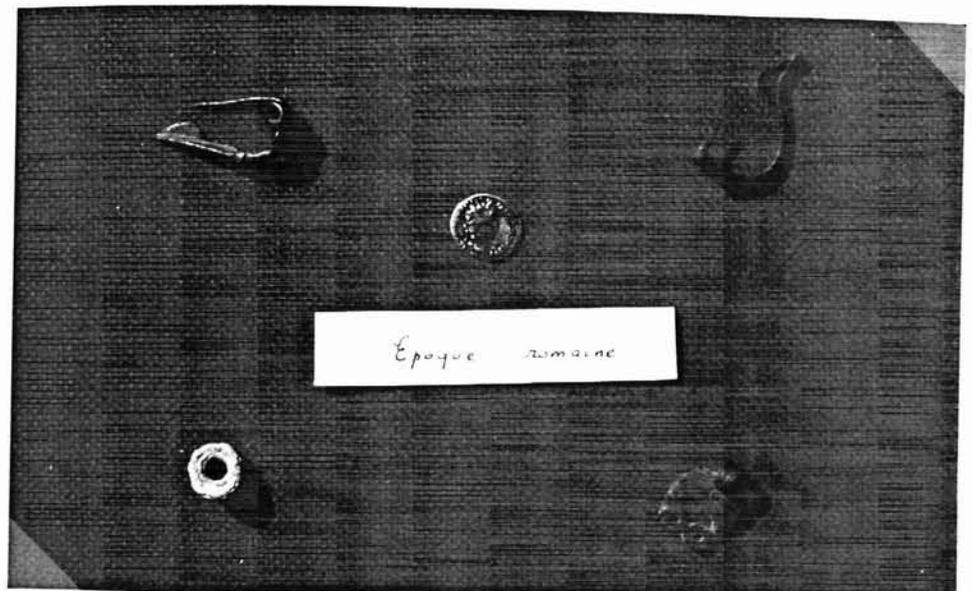
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, 1987. Il contient une bibliographie récente. L'ouvrage qui fait l'objet du présent article . Il contient aussi une abondante bibliographie qui permettra à l'amateur de compléter ses connaissances ou simplement de satisfaire sa curiosité, car il existe de nombreuses autres publications de qualité sur Uccle, sans oublier celles qui traitent d'un point particulier de la commune.

(5) Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles: Tome 3 Uccle. Bruxelles, 1993. Edité par le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, sous la direction de A. CAHEN-DELHAYE des Musées d'art et d'histoire. Texte rédigé par Y. CABUY, S., DEMEESTER et F. LEUXE.



site mésolithique  
du Neckersgat

site romain du  
Neckersgat



LE MOULIN DU PAPENKASTEEL.

Comme nous l'avons déjà entrepris pour d'autres moulins uclois, nous reprenons ci-après les données déjà publiées sur le moulin du Papenkasteel, dont une bonne partie se retrouve d'ailleurs dans l'ouvrage toujours disponible intitulé: " Le Papenkasteel à Uccle " par Jacques Lorthiois et le Chevalier Xavier de Ghellinck Vaernewyck (1).

+

+

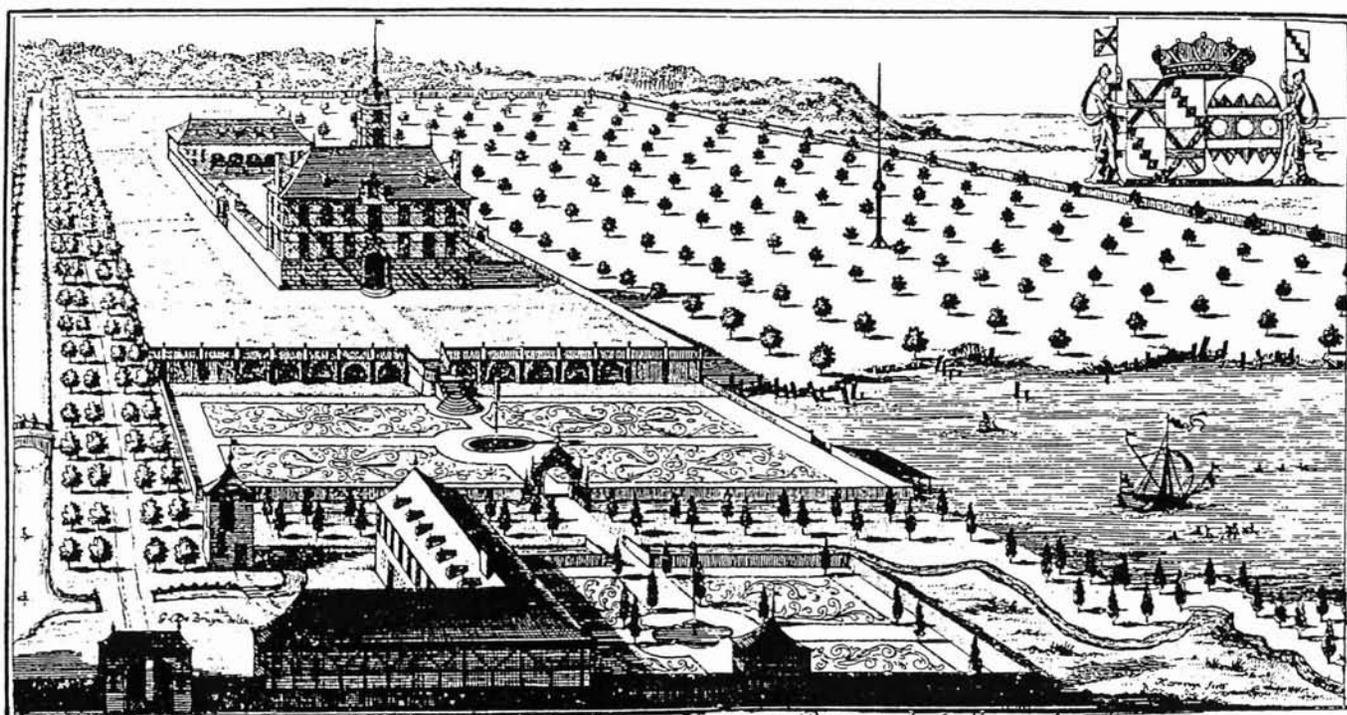
+

Situation - importance.

Les bâtiments en ruine de l'ancien moulin du Papenkasteel se dressent toujours, rue Papenkasteel, à proximité immédiate du carrefour de cette artère avec la chaussée de Saint-Job.

A cet endroit, le lit du Geleytsbeek, le ruisseau qui alimentait le moulin, est entièrement à sec, suite à des déversements à l'égoût en amont. Le lit du ruisseau est cependant réalimenté un peu plus loin en aval par le trop-plein des eaux venant de l'étang du Papenkasteel, lui-même alimenté par ses propres sources.

Jadis, le moulin dit aujourd'hui " du Papenkasteel " était l'un des dix moulins uclois actionnés par les eaux abondantes du Geleytsbeek ( que certains textes nomment aussi " Glatbeek ", " Molenbeek" ou " Maelbeek ").



*Vue du Château de Messire Guil: van Hamme Baron de Stalle et Overhem*

Le château FRANCKHEIM, peu après sa construction  
avec les armes de ses deuxième propriétaires :  
Théodore van HAMME baron de STALLE et Caroline FRANCKHEIM

Resté toujours, semble-t-il, un moulin à papier, il doit être considéré comme ayant une rentabilité moyenne. C'est ainsi que le recensement de 1685 lui attribue une valeur de 500 florins, contre par exemple 1000 florins pour le Creetmolen, mais seulement 345 florins pour le moulin du Kinsendael (2)

#### Les origines.

M. Lorthiois a pu démontrer que c'est entre 1643 et 1653 qu'un nouveau moulin fut construit sur le terrain où, plus tard, s'édifierait le château du Papenkasteel (3) (4).

Une rente de 30 florins carolus, due à la prévôté de Saint-Jacques-sur-Coudenberg pour le terrain fut désormais assise sur le nouveau moulin.

Sur base d'une note d'Alphonse Wauters (5), certains auteurs ont cru pouvoir déclarer que le moulin avait été construit en 1612. Le texte repris par Wauters s'applique en fait au moulin de Kinsendael et comme l'a expliqué M. Lorthiois il ne s'agissait pas de l'érection d'un nouveau moulin, mais bien d'une autorisation d'en poursuivre l'exploitation (6).

Le recensement de 1685 déjà cité (2) signale qu'il s'agit d'un moulin à papier. Il n'y a pas de raison de penser qu'il ait été construit pour une autre destination.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la fabrication du papier dans notre pays est toujours en expansion en dépit de la concurrence hollandaise qui va croissant.

Elle reste assurée par un grand nombre de petits moulins et souvent combinée avec des activités agricoles (7).

Il n'est donc pas étonnant qu'on ait encore pu s'engager dans cette voie en créant un nouveau moulin à Uccle.

Celui-ci devait nécessairement porter ombrage au moulin du Kinsendael situé à quelques 200 m seulement en aval. Un rapport de 1817 signale d'ailleurs que le moulin du Papenkasteel a porté sa chute d'eau de 0,93m (valeur octroyée) à 1,55m (valeur effective) au détriment du moulin du Kinsendael et qu'il y aurait lieu de revoir cette hauteur de chute (8).

#### Les propriétaires.

MM. Lorthiois et de Ghellinck précisent que le moulin fut établi par Elisabeth le Mir veuve de Louis van den Eede, fils d'un procureur général du Brabant. Elisabeth était la nièce de Jean le Mire, qui fut évêque d'Anvers et la soeur d'Aubert le Mire, qui fut un historien mieux connu sous le nom de Miraeus.

A Elisabeth succéda en 1654 son second fils Jean-Baptiste van den Eede, chanoine de N.D. d'Anvers. Peu avant son décès survenu en 1678, ce dernier légua le moulin avec les terres, prairies et vergers environnants qui lui appartenaient à son neveu Philippe-Vincent Franckheim qui y fit construire entre 1685 et 1688 le château qui deviendra par la suite le Papenkasteel.

Le moulin restera lié au château jusqu'en 1833. Voici, toujours selon MM. Lorthiois et de Ghellinck la liste des propriétaires successifs entre ces deux dates:

1678-1690 : Philippe Vincent Franckheim  
 1690-1700 : Caroline Françoise Franckheim, épouse Van Hamme  
 1700-1728 : Guillaume Théodore Van Hamme  
 1728-1730 : Honorine et Marie-Jeanne Van Hamme  
 1730-1732 : Marguerite-Maximilienne van Turnhout, veuve Verhulst  
 1732-1735 : Anne Marie Philippine Van Hamme et Josse Ignace Liser  
 1735-1741 : Anne Destrain, veuve d'Egide Dupuis  
 1741-1755 : François de Clèves  
 1755-1770 : Jean-Pierre de Pape  
 1770 : François-Honoré de Ruyschen, comte d'Elissem  
 1770-1774 : Claude Bellanger  
 1774-1774 : Daniel Bauwens et Jeanne de Reickel  
 1775 : Jean de Saulnier et Suzanne Marguerite Tellaer  
 1775-1789 : Anne Louise van der Noot, marquise de Laspuir  
 1789-1830 : Joseph de Pape de Wyneghem  
 1830-1833 : Charles Morel

On trouvera un grand nombre de détails sur ces divers personnages dans l'ouvrage précité.

En 1833 le moulin fut vendu séparément du château à la veuve de Jean-Baptiste Dansaert-Krain.

#### Les meuniers.

Très longtemps le moulin fut exploité par la famille de Grève.

En 1685, le meunier est Christian de Grève (2).

En 1703, c'est Chrétien de Grève, le même probablement. Il paie un loyer de 120 florins au baron de Stalle (1) (9).

En 1727, son bail est renouvelé pour 12 ans à sa veuve. (1) (9). En 1762, Jacques de Grève reloue le moulin pour un terme de 12 ans (10). En 1785 le moulin est reloué à un autre Chrétien de Grève (1) (9).

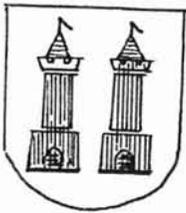
#### Les bâtiments.

J. Le Roy (11) nous donne une fort belle représentation du château et du moulin en 1694. A cette époque un fossé rempli d'eau suit l'actuelle rue Papenkasteel. Le Geleytsbeek passe sous la drève qui longe ce fossé, fait un coude vers le Sud pour reprendre ensuite la direction de l'Ouest. Aucun bief ne figure sur cette représentation. Les bâtiments du moulin se composent d'une petite tour à l'avant, et de deux ailes à angle droit.

La première, muni de 7 lucarnes, renferme le moulin proprement dit. La seconde aile, parallèle à l'actuelle chaussée de Saint-Job est manifestement un bâtiment en bois et torchis dont la gravure détaille la charpente.

Cet ensemble fut modifié par la suite, sans doute à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle.

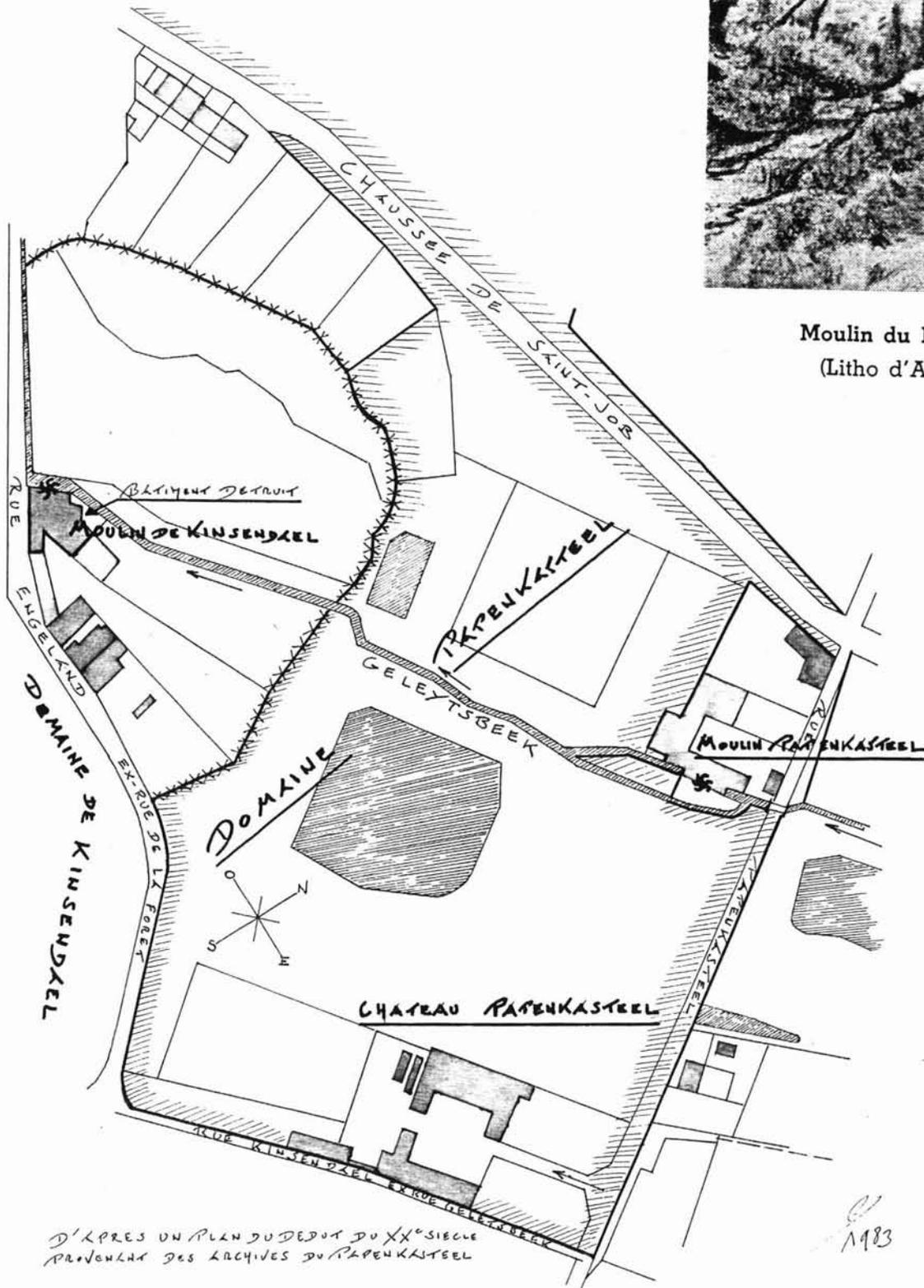
../...



NYEKERCKE



Moulin du Pape Kasteel.  
(Litho d'A. Douhaerd.)



D'APRES UN PLAN DU DEBUT DU XX<sup>e</sup> SIECLE  
PROVENANT DES ARCHIVES DU PAPEKASTEEL

1983

On trouve dans l'édition de 1950 d' " Uccle au temps jadis " la reproduction ( mauvaise ) d'une " litho " d'A. Douhaerd (12), qui semble avoir servi par ailleurs de modèle à Henri Quittelier pour illustrer l'étude d'Henri Crokaert sur les moulins d'Uccle (13). On y voit la roue qui est du type " de dessus ", le bâtiment renfermant la machinerie comportant au moins 3 fenêtres dans la façade bordant le ruisseau et une grande fenêtre dans la façade située du côté aval. Les fondations de ce bâtiment sont toujours visibles aujourd'hui.

Un deuxième bâtiment, nettement plus élevé se dresse perpendiculairement au premier et correspond au bâtiment encore existant, quoiqu'en fort mauvais état, au fond de la cour.

Au delà de la roue, on distingue un bâtiment qui surplombe le ruisseau.

Par ailleurs, M. Lorthiois a publié sur base d'un plan du début du XXe siècle provenant des archives du Papenkasteel un plan donnant la situation des divers bâtiments à cette époque (14). La position du moulin ne paraît plus être celle qui figurait sur la lithographie de Douhaerd.

Signalons enfin qu'en 1984, la Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles a publié un 2<sup>e</sup> livre blanc pour la réaffectation du Patrimoine Architectural de Bruxelles. On y retrouve tout un ensemble de levés et de photos de la situation du moulin cette année-là (15). On n'y retrouve plus le bâtiment du moulin proprement dit.

Par contre les autres dépendances subsistent encore dans leur majeure partie. On devait y trouver normalement l'habitation du meunier et les bâtiments d'usine.

#### Fonctionnement.

Comme dit précédemment, le moulin a toujours été, semble-t-il, un moulin à papier.

Au début du XIXe siècle, le moulin fabrique du papier gris ( Comme 4 autres moulins ucclois ). Il travaille alors avec une cuve. Son revenu brut est estimé à 384 francs, sont revenu net à 256 francs (16).

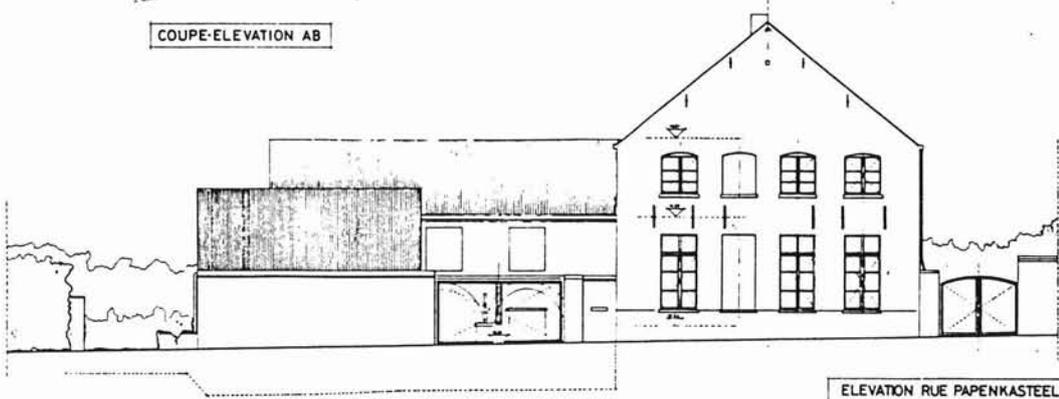
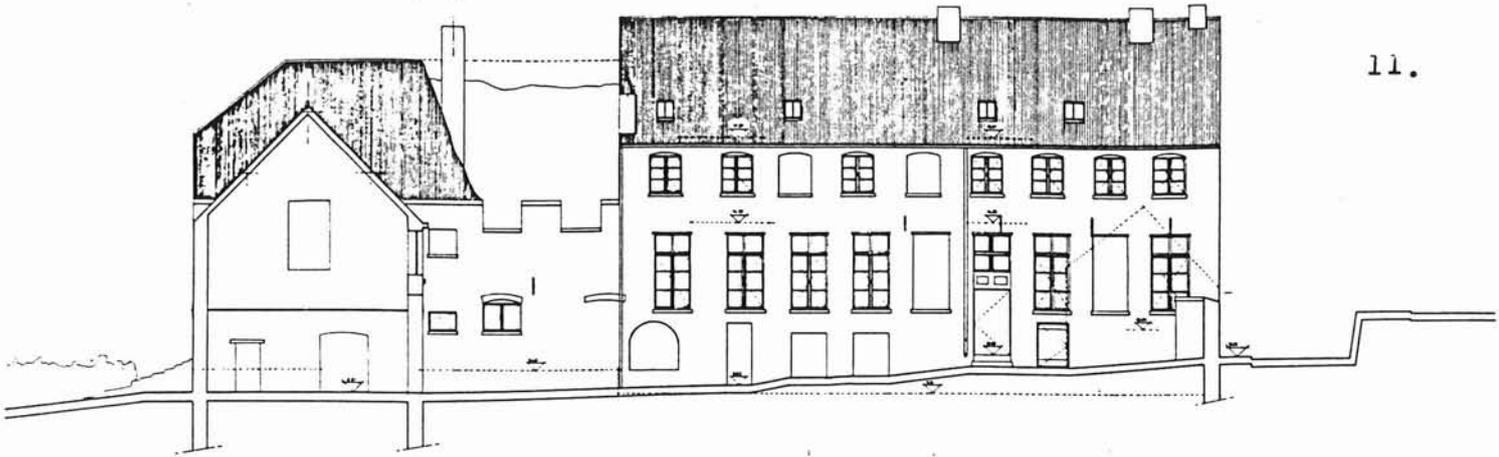
En 1815, le moulin travaille avec 15 ouvriers et dépasse de loin en importance les autres papeteries uccloises (17). On retrouve les 15 ouvriers en 1830 (18).

En 1833, le moulin travaille avec un tournant de 18 pieds, deux cuves, deux cylindres, une presse, un grand sècheur et un vaste atelier avec presse hydraulique dans un autre bâtiment (19).

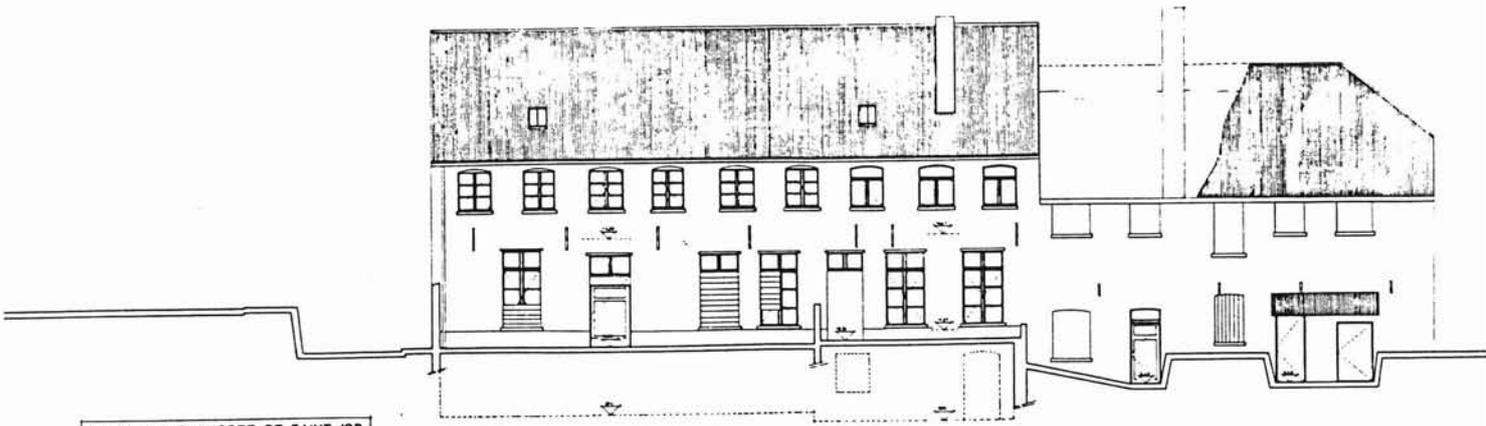
Nous ignorons ce que devint le moulin dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe siècle. On sait que la crise de 1847-1848 frappa de plein fouet l'activité papetière en Belgique. La papeterie à la main disparut presque entièrement. Seules subsistèrent les entreprises déjà mécanisées. Certains moulins se reconvertirent en moulins à farine. D'autres purent se maintenir en passant à la fabrication du carton (20).

Crokaert signale que le moulin fut " désaffecté " en 1913, après une longue période d'inactivité (21).

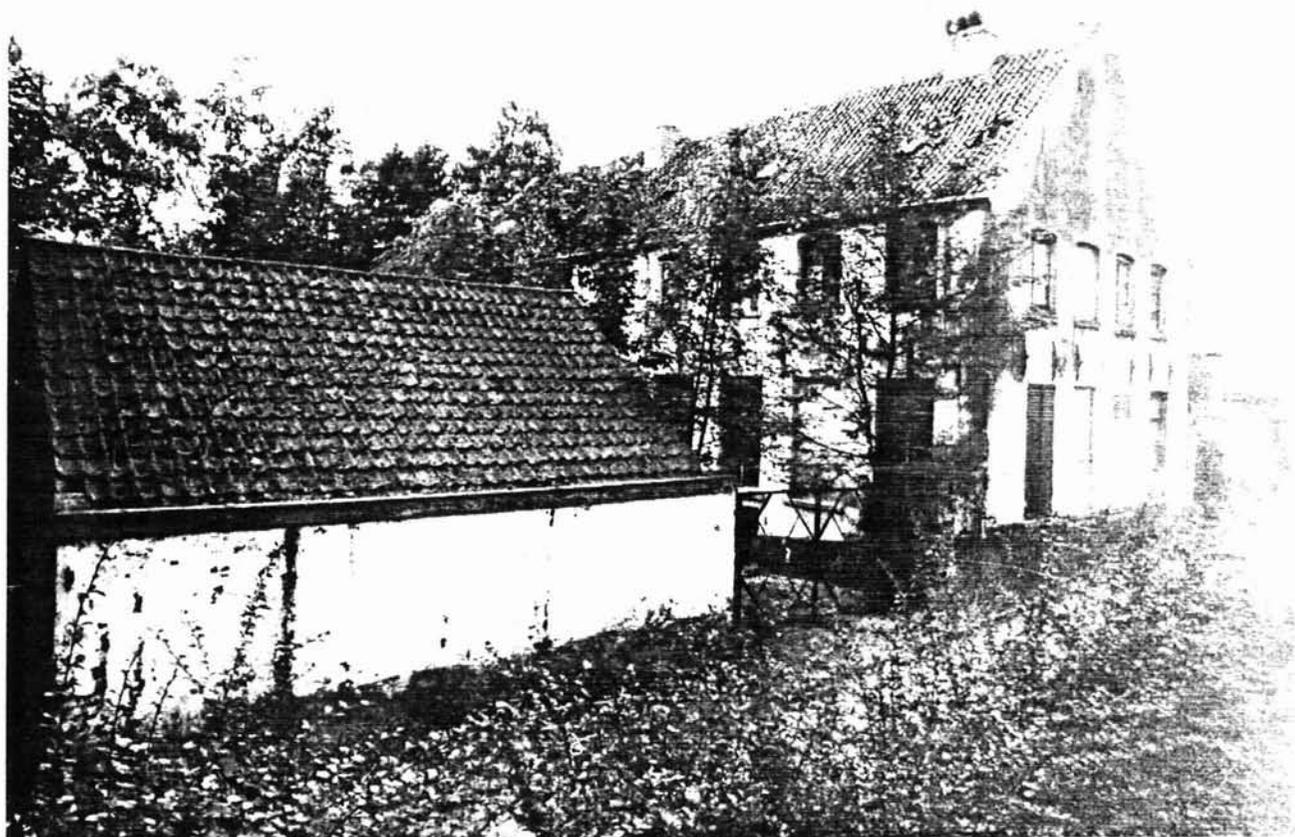
Jean M. Pierrard.



SITUATION EXISTANTE



- (1) Jacque Lorthiois et Chevalier Xavier de Ghellinck Vaernewyck: " Le Papenkasteel à Uccle " in Le Parchemin ( n° 197 sept. oct. 1978 ) réédité en 1979 et en 1991 par notre cercle.
- (2) A.G.R. Chambre des Comptes, carton 306, pièce 11 - cité in Ucclesia n° 142 ( sept. 1992 ) p. 12.
- (3) Idem (1) - p. 11.
- (4) A.G.R. Archives écclésiastiques du Brabant; 6551 f° 44 et 6552 f° 10.
- (5) A. Wauters. Histoire des Environs de Bruxelles - t. III p. 650.
- (6) J. Lorthiois: " Le moulin du Kinsendael à Uccle " in Ucclesia n° 96 - mai 1983 p. 2.
- (7) Jos De Gelas: " De Herisemmolen " Aalst - Waalre - 1983, pp. 12-15.
- (8) Idem (6) - p. 6.
- (9) A.G.R. Greffe scab. Carloo 2772 f° 55 et sy/Mss divers 5267/ Greffe scab. Carloo 2785.
- (10) A.G.R. Greffe scab. de Bruxelles 6896 - cité in Ucclesia n° 123 p. 6.
- (11) Castella et Praeroria nobilium Brabantiae 1694.
- (12) Ch. Viane et consorts: " Uccle au Temps Jadis " Forest - 1950 - p. 232.
- (13) H. Crokaert: " Les Moulins d'Uccle " in Le Folklore Brabançon - n° 155 pp. 289 à 329.
- (14) Idem réf. (6) - p. 8.
- (15) C.F.C.: " Livre Blanc n° 2 de la Campagne et de l'action pour la réaffectation du PATRIMOINE ARCHITECTURAL " - Bruxelles 1984 - pp. 243 à 258.
- (16) A.G.R. Cadastre du Brabant 267 cité par MM. Lorthiois et de Ghellinck - réf. (1) - p. 46.
- (17) Réf. (1) - p. 47.
- (18) Idem p. 48.
- (19) B.R.Mss II 386 ( Vandermaelen n° 7 ) - voir réf. (1) p. 49.
- (20) Idem (7) - pp. 18-19.
- (21) Réf. (13) - p. 307.



Extrait du 2e livre blanc de la C.F.C. (1984)

CHEMINS ET SENTIERS PIETONNIERS.LE SENTIER N° 127.

Le sentier n° 127 prend dans la chaussée d'Alseberg, un peu au-delà de la gare de Calevoet, et rejoint la chaussée de Saint-Job, à proximité immédiate du viaduc de Calevoet, en restant plus ou moins parallèle à la ligne de chemin de fer de Bruxelles à Charleroi ( voir plan ).

A l'Atlas des chemins vicinaux, il est mentionné comme sentier joignant la route d'Alseberg à Bruxelles au chemin n° 30 ( devenu aujourd'hui chaussée de Saint-Job ).

Selon ce même atlas il a une largeur de 1,10m , une longueur de 197m et une superficie totale de 12 à 16ca ( nous ignorons comment cette superficie a été calculée ! ). L'entretien du sentier est à charge des riverains. Si l'on compare le tracé actuel avec le tracé figurant à l'Atlas on constate de sérieuses divergences qui n'ont pas été actées dans les modifications à ce dernier. Par ailleurs seule une partie du sentier figure aux plans cadastraux.

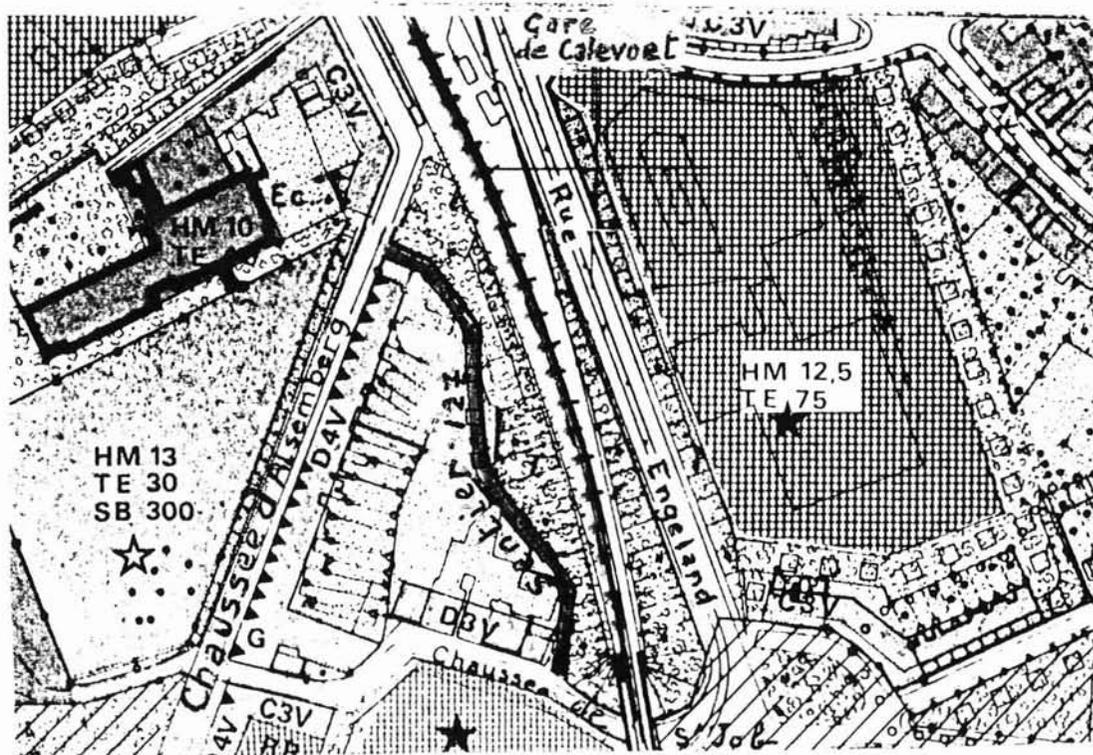
Aux temps jadis, ce sentier permettait d'atteindre la brasserie-distillerie du Château d'Or, en venant d'Uccle-Centre sans faire de détour.

Récemment le chemin avait été rendu quasi impraticable par l'écroulement d'un mur qui le longeait. Depuis lors il a été totalement remis en état par les soins du département des Travaux Municipaux de la commune d'Uccle et recouvert en grande partie de déchets de macadam.

Ce chemin constitue une excellente introduction pour les promeneurs qui partent de la gare de Calevoet et se dirigent vers le Kinsendael et les espaces verts restés nombreux dans ce secteur.

Il resterait à résoudre le problème de la traversée par les piétons de la rue du Château d'Or aux abords du viaduc du chemin de fer.

Jean M. Pierrard.



GLANE DANS NOS ARCHIVES - L'ADMINISTRATION DE LA FORET DE SOIGNES.

Nous publions ci-après un certain nombre de références peu connues, toujours communiquées par M. de Pinchart, et qui se rapportent à l'administration de la forêt de Soignes.

+

+ +

Faits de guerre.

Le 24 mars 1685 - Jean Nicaise, habitant sur la chaussée de Waterloo à Carloo déclare que les gens de guerre et les réfugiés ont à différentes reprises emporté et brûlé les arbres appartenant au Sieur Amand Janssens, bourgeois et marchand de bois à Bruxelles ( Chambre des Comptes, portefeuille 144 ).

Le 29 mai 1696 - Plainte touchant les exhortions et dégâts commis par les membres de la compagnie du Sergent-Major de Pastur dans la forêt de Soignes et aux barrières de la grande chaussée à la Diesdelle. Dossier important. ( Chambre des comptes, avis en finances, registre 472 ).

REMARQUE: Les conflits entre Jacques Pastur, dit Jaco et Philippe de Malinez, grand forestier ou " Woutmaître " de Brabant ont été amplement décrits par J. Cayron dans son ouvrage consacré à Pastur.

Aliénation de parcelles forestières le long de la chaussée de Waterloo.

C'est en 1662 que fut achevé le pavage de la chaussée entre Bruxelles et Waterloo . Vers 1680, la chaussée fut prolongée vers Charleroi et Namur.

La croissance du trafic amena de nombreux gens de métier à s'établir le long de celle-ci: aubergistes, forgerons, charrons, etc.. provenant souvent de Wallonie.

Nacquirent alors les agglomérations de Vleurgat, Langeveld, du Vert Chasseur ( De Hudt ), du Vivier d'Oie, du Fort Jaco et des Espinettes.

Toutefois le domaine n'aliéna que très parcimonieusement les parcelles de la forêt nécessaires à ces établissements.



La chapelle du forestier Petrus  
Houwaert(1760)  
(avant restauration)

Le 22 décembre 1625 - Paul Sauvaige, cellier et gorlier, habitant depuis 5 ans à la Diesdelle, afin de servir les personnes de passage, sollicite de la Chambre des comptes, l'autorisation de bâtir une maison sur un terrain près de la forêt de Soignes ( Chambre des comptes, portefeuille n° 59 ).

Le 27 mai 1676 - Pierre du Bois sollicite du Souverain l'emplacement d'un héritage de cinq verges sous Carloo près de la grande chaussée afin de pouvoir y construire une habitation, à la Diesdelle. Accordé le 15 juin 1676 (Chambre des comptes, portefeuille 127 ).

Le 31 décembre 1676 - Sa Majesté accorde à Pierre de Bois époux de Gertrude Albrecht une pièce de terre à la Diesdelle sous Carloo près de la grand chaussée à charge de payer une rente de deux chappons ( Chambre des tonlieux, registre 164 page 85 ).

Le 28 octobre 1756 - Conditions suivant lesquelles Honorable Corneille; Charles; Philippe; Jean; Charles Eugène et Henri Van Haelen, tous enfants de feu Corneille, garde à cheval de Sa Majesté en la forêt de Soignes et de Marguerite Ceuppens vendront:

- une maison contre la chaussée de Bruxelles à Namur à la Diesdelle sous la baronnie de Carloo. Acheteur; Corneille Verhasselt, habitant de Carloo.
  - une maison nommée " Den Ravier " avec dépendances touchant la chaussée vers Namur. Acheteur: ledit Verhasselt.
  - une maison construite en pierres au Langeveld. Acheteur: Eugène Van Haelen, garde à cheval en la forêt de Soignes.
  - une maison sur la Heegde près du couvent de Boetendael, habitée par Jean Bocquet. Acheteur: Laurent Meert.
- ( Notariat général du Brabant, registre 18477 ).

#### Administration du personnel.

Le 27 novembre 1610 - Nomination d'Antoine Bettens, habitant d'Uccle, comme forestier ordinaire de la forêt de Soignes ( Acquits de la Chambre des comptes recueil 1212 ).

Le 9 avril 1625 - Nomination de Michel Meert, fils de feu Pierre, comme garde à pied de la forêt de Soignes, à la demande de Marie Isabelle, marquise de Bergues, dame de Boesdal ( Chambre des comptes, portefeuille n° 59 ).

Le 12 juillet 1640 - Nomination de Jacques Troch habitant de Carloo comme garde à pied de la Forêt de Soignes ( Chambre des comptes, portefeuille ,° 77 ).

Le 31 juin 1664 - Nomination de Gilles Vanden Broecke, âgé de 40 ans, comme garde du bois situé au " Gat van Verrewinckel " entre Carloo et Alseberg ( Chambre des comptes, portefeuille 104 ).

Le 12 septembre 1675 - Nomination de Jean de Ridder comme forestier à pied dans la forêt de Soignes, dans le quartier de la Heegde sous Uccle, en remplacement de feu Jean de Ghyseleer ( Chambre des comptes, portefeuille 126 ).

#### 1688 - 1726

Forestiers à cheval de Sa Majesté en la forêt de Soignes: Jean Cans, d'Uccle, nommé le 7 décembre 1688 aux gages de 226 florins par an; Cornille Van Haelen, habitant le Langeveld, nommé le 31 janvier 1716 aux gages de 261 florins 15 sols.

Forestiers à pied: Pierre Hauwaert, nommé le 14 janvier 1716 aux gages de 93 florins et Engel Everaerts, nommé le 15 mars 1726 aux gages de 93 florins ( Chambre des comptes, avis en finances, registre 553 ).

Sans date.

Le Souverain interdit à nouveau aux commis de la garde de la forêt de Soignes sous Uccle et Stalle, de tenir cabaret, loger ou traiter les étrangers ( rappel de l'édit du 27 octobre 1732 ).  
( Chambre des comptes, avis en finances, registre n° 564 ).

Le 29 juillet 1784 - Jacques Audie, natif d'Uccle St. Pierre, paveur de Sa Majesté, âgé de 37 ans, sollicite l'emploi de forestier du Roi à l'Espinette ( Officiers comptables, supplément, dossier 93 ).

Le 6 mai 1786 - Jacques Hody, natif d'Uccle, âgé de 36 ans, paveur de Sa Majesté durant 13 ans, sollicite l'emploi de garde forestier en la forêt de Soignes. Idem de Jean-Baptiste de Fiennes, fils de feu le Woudmeester de Fiennes, habitant de Stalle, âgé de 36 ans ( Chambre des comptes, portefeuille n° 1262 ).

Le 16 juin 1788 - Valentin Cauter, natif et habitant de Stalle, sollicite du Souverain l'emploi de garde de la gruerie royale pour la conservation de la franche garenne en forêt de Soignes ( Officiers comptables, supplément, recueil 44 ).

- Le 11 avril 1792 - Elisabeth Van der Elst veuve d'Eugène Van Haelen, garde des bois de Sa Majesté en la forêt de Soignes, loue à Hendrick Van Campenhout, habitant le Langevelt, une maison et dépendances audit Langevelt sous Uccle ( Notariat général du Brabant registre 9981 ).

Faits divers.

Le 17 octobre 1633 - Information judiciaire à la requête de Monsieur Ferdinand Vander Linden, chevalier, Grand forestier du Brabant, Comparaisent:

- Gilles Heymans, détenu au Steenpoorte, habitant d'Uccle, âgé de 37 ans environ, ouvrier travaillant le bois.
- Antoine Bettens, chef forestier dans la forêt de Soignes, habitant de Carloo, âgé de 60 ans environ.
- Jean Van Nyenwenhoudt, âgé de 35 ans, habitant de Stalle.
- Jean Heymans, habitant d'Uccle, âgé de 41 ans.
- Pierre De Ridder, habitant de Rode, âgé de 46 ans.  
( Chambre des comptes, carton 42 farde 59 aux A.G.R. ).

Un bandit de grand chemin !

Le 7 juin 1665 - Arrestation de Pierre Wilput, habitant de Stalle, pour être complice du meurtre d'Henry Van Humbeke sur le chemin royal à 8h du matin et du vol de son cheval, son complice étant Jean Gouffioul qui avait donné des coups d'épée dans le ventre dudit Van Humbeke. Arrêté à Mons, il y fut arquebusé ( Conseil privé espagnol , carton 1084 )

Le 13 août 1666 - Déclaration de Catherine de Geynst, épouse de Guillaume Pletinckx, âgée de 33 ans et habitante de Carloo, touchant les blessures infligées près de la maison dite " Den Vos " à Carloo à Jean de Ghyseler, forestier de la forêt de Soignes le 11 août 1666. Ledit Ghyseler était âgé de 40 ans et habitait la Heegde près du Chat ( Chambre des comptes, portefeuille 108 ).

Le 6 juillet 1701 - Informations touchant la Heegde. Comparaient: Guillaume de Beer, âgé de 60 ans, ouvrier dans la forêt de Soignes, habitant de Carloo; Abraham Calveer, âgé de 36 ans, habitant de St. Job et Pierre Van Seebroek, âgé de 50 ans, aussi habitant de St. Job. ( Foresterie de Brabant, recueil 323 ).

Le 14 septembre 1708 - Informations touchant le différent entre Jean de Smedt et Thomas Stockelmans. Comparait: Jean de Smedt, officier de Carloo, âgé d'environ 30 ans ( Foresterie de Brabant, recueil 323 ).

Le 24 septembre 1709 - Informations touchant le différent repris ci-avant. Comparaient: Clément Vanden Block, ouvrier, habitant le Langevelt, âgé de 40 ans; Guillaume de Vleminck, ouvrier du bois, habitant le Langevelt, âgé de 25 ans; Gilles de Pauw, âgé de 19 ans, ouvrier du bois, habitant le Langevelt et Charles Verhasselt, marchand au Langevelt, âgé de 50 ans ( Foresterie de Brabant, recueil 323 ).

Le 14 décembre 1759 - Procès entre le Woutmeester de Brabant et Jean Kayaert. Comparaient: Charles Borremans, officier de Carloo et de Stalle, âgé de 52 ans environ; Jean Lissens, officier de Carloo, âgé de 43/44 ans; Engel Everaerts, habitant de Carloo âgé de 60 ans environ; Monsieur Michel Joseph Dupuis, seigneur de Stalle, âgé de 58 ans ( Foresterie de Brabant recueil 327 ).

Le 21 juin 1766 - Informations touchant l'arrestation de Charles Van Haelen, fils de Charles. Comparait Jean Machiels, natif d'Uccle, âgé de 60 ans, habitant la Petite Hutte ( Foresterie de Brabant recueil 328 ).

Le 22 août 1770 - Informations touchant Alexandre Vandermeulen, jeune homme âgé de 18 ans. Comparait Pierre Vandermeulen, natif d'Uccle, âgé de 21 ans, ouvrier dans la forêt de Soignes ( Foresterie de Brabant, recueil 329 ).

Le 10 mai 1785 - Informations touchant un abattage clandestin dans la forêt de Soignes. Comparait: Pierre La Barre, natif d'Uccle, âgé de 45 ans, forestier de Sa Majesté depuis 30 ans ( Foresterie de Brabant, recueil 330 ).

Le 27 août 1788 - Informations touchant Clément de Becker, détenu à la Porte de Hal. Comparaient; Jacques Jordus, âgé de 35/36 ans, natif d'Uccle, ouvrier, habitant de Carloo; Engel Thielemans, natif d'Uccle, marchand de bois à Linkebeek, âgé de 41/42 ans; Jacques Michiels, natif d'Uccle, habitant de Linkebeek, âgé de 44/45 ans. (Foresterie de Brabant, recueil 330 ).

Le 26 février 1794 - Informations touchant une rébellion contre les officiers de Sa Majesté en la forêt de Soignes. Comparaient: Antoine de Pauw, natif d'Uccle, officier de Sa Majesté, âgé de 30/31 ans. Guillaume Van Campenhout, officier de Carloo, âgé de 24 ans. Martin Maeck, garde forestier et officier de l'abbaye de Forest, natif d'Uccle et habitant de St. Josse, âgé de 34 ans. Jean Coomans, natif d'Uccle, âgé de 50 ans, habitant de Boitsfort. ( Foresterie de Brabant, recueil 331 ).

#### Requêtes diverses.

Le 3 avril 1727 - Requête présentée au Souverain par Jean Van den Broeck, marchand de bois en la forêt de Soignes afin d'obtenir remise de la somme de 1000 florins qu'il est redevable à la Chambre des comptes pour achat de bois. Il invoque la maladie et la perte de ses chevaux, étant emprisonné au Treurenberg. ( Chambre des comptes, Avis en finances registre 548 ).

Le 25 février 1789 - Jean de Pauw fermier à Carloo se plaint auprès du Souverain des dégâts que le gibier sortant de la forêt de Soignes fait à ses terres. La perte se monte à la somme de 120 florins ( Officiers comptables, supplément recueil 41 ).

LES PAGES DE RODA  
DE BLADZIJDEN VAN RODA



**Rhode et la Belgique vus de l'étranger**

(suite)

Après l'article de Catherine Goybet, paru dans Ouest-France le 15 juillet dernier, nous publions un article paru dans le Washington Post un mois plus tôt sous le titre Bewildering Brussels. La presse est une source historique de premier ordre, mais elle est extrêmement difficile à utiliser, l'absence d'index détaillé obligeant le chercheur à éplucher les journaux numéro après numéro, sans jamais être sûr d'y trouver ce qu'il espère. C'est pourquoi le comité de Roda a jugé bon de publier ces deux articles, à l'intention des futurs historiens de la région qui auraient d'autant moins de chance d'en connaître l'existence qu'ils ont paru dans des journaux où l'on ne s'attendrait pas à les trouver. Il ne faut donc pas y voir une quelconque prise de position de notre part, le contenu de ces articles étant d'ailleurs suffisamment diversifié pour éviter toute équivoque à ce sujet.

**Bruxelles, capitale de la confusion**

**Flandrands et Wallons ne s'entendent pas, et ce n'est qu'un début**

Vous appelez cela une capitale ? Le berceau de l'unité européenne ? A d'autres. C'est une ville sur le point d'attraper une dépression nerveuse.

Le courrier prend trois jours pour arriver d'une extrémité de la ville à l'autre; l'installation d'un téléphone prend six mois; de vieux bâtiments se vendent à prix d'or. Les quartiers sales, rappelant l'Europe de l'Est, voisinent avec d'autres, brillant de leur splendeur retrouvée. Une rue peut n'être reliée qu'au câble T.V. flamand, tandis qu'un autre n'a que le câble francophone. Les bourgmestres se disputent avec des autorités régionales, qui se disputent avec le gouvernement national, qui se dispute avec les bourgmestres. La bureaucratie est devenue un monstre bilingue, du type Frankenstein.

Bienvenue au coeur de l'Europe. La vue n'est pas agréable.

Prenons l'exemple de Tony Gardner, un avocat américain ayant également la citoyenneté italienne et qui a déménagé l'an dernier. Pour avoir l'électricité dans l'appartement qu'il louait dans le centre de la ville, il a dû se rendre à l'hôtel de ville où il a attendu toute la journée pour obtenir un raccordement trois mois plus tard. Son amie grecque Aristeia Georgana, malgré sa nationalité et ses fonctions au Conseil Européen, a dû attendre des heures à la maison communale pour obtenir un permis de séjour. Normalement, elle n'en avait pas besoin, vu sa citoyenneté européenne, mais la commune en avait décidé autrement. "En principe, vous n'en avez pas besoin, mais en pratique il vous le faut" a déclaré Simon Driscart, porte-parole de la Région de Bruxelles, qui n'a techniquement rien de commun avec l'agglomération de Bruxelles, bien qu'elles coïncident en réalité.

"Ces communes se conduisent comme de petits Kadhafi pour gérer les affaires avec leurs propres règlements et exigences pour l'inscription des étrangers" fulmine Gardner. "Toutes ces opérations prennent un jour entier et vous ne pouvez qu'attendre. C'est comme si la police locale avait tous les pouvoirs".

"C'est assez complexe, admet Driscart. Pour comprendre le système il faut vivre avec tous les jours".

Que se passe-t-il à Bruxelles ? La plupart des gens que vous questionnez ont leur avis sur le sujet. "Oh ! c'est complexe", disent-ils. Complexe, ce l'est, parce que la plupart des choses qui vont mal à Bruxelles vont également mal en Belgique et dans les ex-Tchécoslovaquie et Yougoslavie et dans pas mal d'endroits en Europe ces derniers temps. La ville, comme le pays, comme le continent, souffre d'une grave crise d'identité nationale.

Les Flamands dans le Nord et les Wallons dans le Sud du pays ne s'entendent pas. Bruxelles est au milieu. Elle est mal administrée, assurent les deux autres régions. "Nous considérons Bruxelles comme une ville flamande avec, pour le moment, une majorité de francophones" dit Hans De Belder, directeur du Service flamand d'exportation dans une déclaration que l'on croirait faite à Sarajevo. Et il ajoute : "C'est déjà arrivé dans le passé. Ca va, ça vient".

"Bruxelles ne compte que 10 à 15 % de Flamands" rétorque Jean-Pierre Stroobants, rédacteur politique au journal Le Soir. La tension entre les deux groupes n'est pas vraiment sensible dans la rue, sauf que certains Flamands refusent de répondre à des questions posées en français, tandis que les Wallons parlent rarement le flamand. Même dans cette capitale sensée mixte, peu de Wallons semblent avoir des amis flamands et vice-versa.

"Si vous invitez des Belges à dîner et que vous ne vous informez pas auparavant de quel côté de la frontière ils vivent, attendez-vous à avoir de sérieux ennuis", dit Gardner. "Je me suis trouvé à un dîner avec un néerlandophone et un francophone. Après cinq minutes, le climat s'assombrit. Au dessert, ils se tiraient mutuellement la tête".

Bruxelles n'est pas tellement un territoire disputé qu'une zone où règne la confusion, malgré le désir des Bruxellois de s'entendre avec les autres Belges. C'est souvent un monstre bureaucratique, non seulement la capitale de l'Europe, mais aussi le siège de la Commission européenne et celui de l'O.T.A.N., la capitale de la Belgique, celle de la Région centrale de Bruxelles, et celle de la Flandre. Chacun a son propre parlement, son administration et un sens aigu de son importance.

"Sur dix millions de citoyens belges, de 800.000 à 900.000 travaillent, d'une façon ou d'une autre, pour le gouvernement", dit Stroobants. "Et vous voudriez qu'avec une telle quantité de fonctionnaires, il y ait également des téléphones qui fonctionnent, du courrier arrivant à destination en deux jours et des chemins de fer sans dettes ?".

La cité a 19, - oui, 19 - bourgmestres qui dirigent chacun une des 19 communes. Chaque commune a ses propres règlements et élections. Elle doit traiter ses affaires dans les deux langues officielles : le français et le néerlandais, mais d'une façon ou d'une autre "oublie" de se concerter avec ses voisins.

Il y a également 25 % d'habitants qui ne sont pas belges, principalement des Européens, et un nombre important d'immigrants illégaux, la plupart originaires d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire. Vous voyez le tableau ?

Rien de surprenant à ce qu'il y ait de constantes chicanes entre les communes et le gouvernement central, qui prétendent avoir des pouvoirs équivalents. Par exemple, l'O.N.S.S. donne des subsides aux réfugiés, mais certaines communes refusent de les payer.

"Il y a de constants conflits entre les communes ne désirant pas d'étrangers, qui refusent de leur verser le revenu minimum, alors elles attendent" dit Driscart, un des rares officiels qui veulent bien parler de Bruxelles dans son ensemble, tandis que d'autres ne parlent que de leur petit kilomètre carré. L'unique recours des réfugiés est d'assigner la commune en justice.

Finalement, il y a le recensement, le triomphe de la politique partisane sur la simple logique. Bruxelles compte un million d'habitants, mais ceux-ci n'ont pas été officiellement recensés depuis des temps immémoriaux. Pourquoi ? La moitié flamande du gouvernement régional bruxellois ne veut pas insister sur ce que chacun sait être vrai, qu'entre 75 et 90 % des habitants de Bruxelles sont francophones.

Ici, dans le riche et mal pavé faubourg bruxellois de Rhode-Saint-Genèse, le cornouiller est en fleur et la frontière imaginaire en place. Les Flamands vivent dans l'ancien village, dans de riantes maisons en deça du chemin de fer. Les francophones, - des Wallons et d'autres, - vivent au-delà du chemin de fer dans de belles villas. Ils ne se mélangent pas. Avec le temps, la localité flamande est devenue un faubourg de Bruxelles où vivent des milliers de salariés étrangers et de fonctionnaires ayant cherché des espaces verts hors du centre de la ville.

La localité est à majorité francophone et a élu une bourgmestre wallonne, Myriam Delacroix. Mais d'après la loi, elle ne peut s'adresser à son personnel qu'en néerlandais.

"Elle fait de son mieux", dit un jeune Flamand qui refusa de décliner son nom, tout en cachetant des permis de séjour.

"Il y a vingt-cinq ou trente ans, les gens riaient beaucoup plus, il y avait moins de jalousies, de rivalités", dit Roland Debruycker, 53 ans, en sirotant son verre de bière dans le patio d'un café du village. Il ajoute sans malice : "Mais Rhode, à l'origine, est flamand. Je ne me soucie pas du fait que 80 % (sic !) de francophones vivent ici".

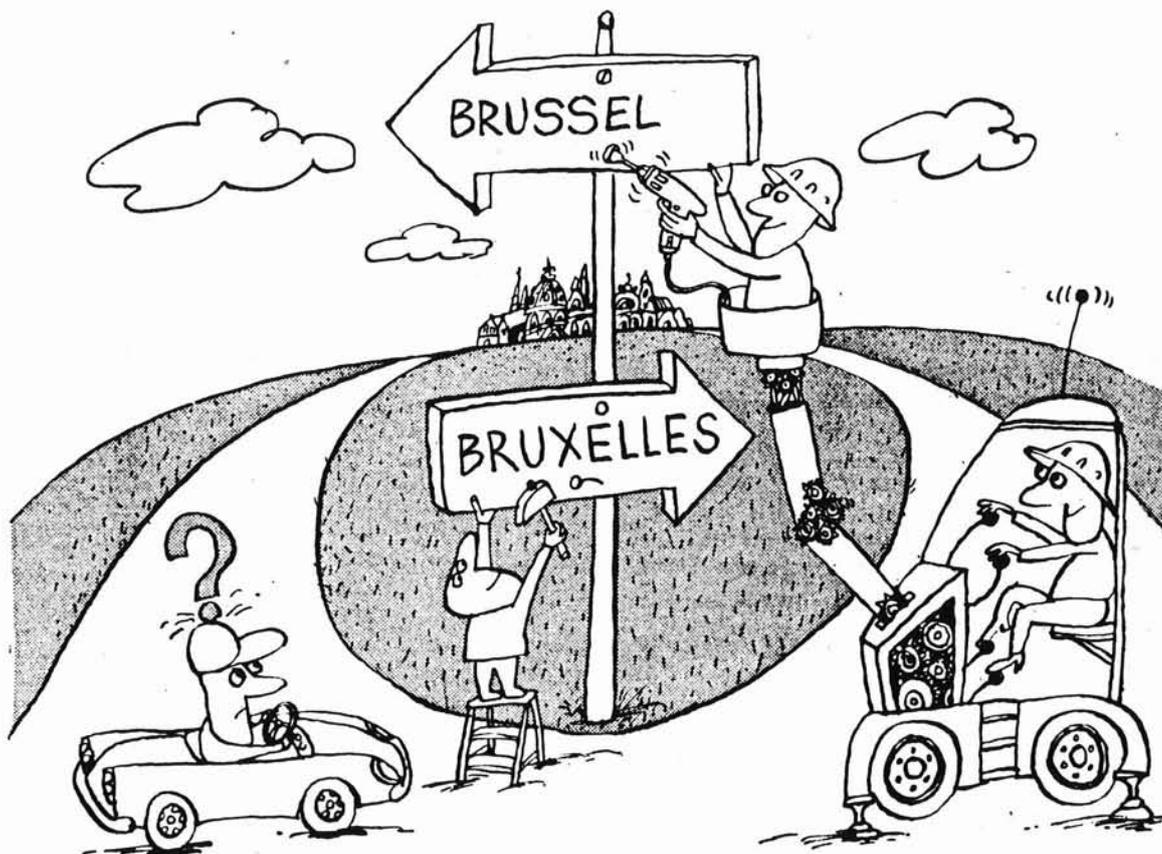
Ce qui peut paraître absurde à un Américain, - que des gens de culture différente ne puissent partager une même forme de gouvernement, - est devenu de plus en plus évident en Belgique, malgré le fait que le pays, âgé de 150 ans, s'intègre de plus en plus dans l'Union Européenne.

"Nous avons une culture politique différente. Nous mettons en doute l'autorité. Pour les Wallons, elle est incontestable" dit Dirk Achten, rédacteur politique du plus grand journal flamand, De Standaard. "Les Wallons regardent toujours vers le président français François Mitterrand et

les socialistes français. Nous regardons du côté de l'Allemagne et de l'Angleterre".

"Quand je suis en Flandre, je me sens comme en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Italie", dit Stroobants. "Je n'éprouve pas d'hostilité, mais pas non plus d'attachement sentimental".

Les Wallons, disent les observateurs, sont plus latins, émotifs, verbeux, artistes; les Flamands plus industriels, réservés, ordonnés, indépendants. Pour un nombre croissant de Belges, ceci est apparemment une raison suffisante pour suivre des chemins séparés. Un sondage a montré, l'an dernier, que 30 % des Flamands étaient en faveur d'une Flandre indépendante.



BY JOE TEODORESCU FOR THE WASHINGTON POST

"Nous avons un problème d'identité nationale", dit Jan Gorus, professeur à la V.U.B., favorable à l'unité de la Belgique. "Les gens se sentent belges, mais il y a toujours une arrière-pensée. En Europe, je suis belge; dans le reste du monde, je suis européen; et en Flandre je suis flamand. Mais ce mélange d'identités pose un problème. Mentalement, nous ne sommes pas mûrs pour ce que vous vivez aux Etats-Unis".

"Ma thèse est qu'il n'y a pas de nation belge", dit Stroobants, qui n'est pas opposé à la coexistence. "Les principales puissances, - France Angleterre et Prusse, - prirent des territoires et en firent un Etat artificiel. La France est manifestement une nation-Etat. Pas la Belgique.

En 1830 éclata une révolution nationale qui chassa les Hollandais, et les francophones dominèrent les institutions politiques et financières pendant 140 ans. Dans les années 1960, le mouvement d'émancipation flamande déclencha une série de revisions constitutionnelles divisant le pays en deux (sic !) Communautés et trois Régions.

Et la fragmentation continue. Approuvée en mai, la dernière réforme augmenta même le pouvoir des Régions. A présent, une des dernières compétences nationales, - la fiscalité, - est dans le collimateur. Depuis que les industriels Flamands se plaignent que les sous qu'ils ont laborieusement gagnés sont dépensés disproportionnellement en Wallonie, ce que les francophones reconnaissent être vrai, mais aussi équitable. Si la fiscalité était régionalisée, il ne resterait pratiquement plus rien de la Belgique, sauf le roi Baudouin, qui n'a pas d'héritier, et une dette nationale d'environ 400 milliards \$, et Bruxelles coincée entre les deux autres Régions.

"Personne ne sait quoi faire de Bruxelles", dit Jan Gorus, le professeur qui veut le statu quo.

Wallons et Flamands prient pour que l'unification européenne devienne une réalité, comme prévu dans le traité de Maastricht. Si cela se produit, Bruxelles pourrait devenir un district séparé, une sorte de Washington D.C. de l'Europe. Cela pourrait résoudre le problème belge en déterminant ce qui appartient à chacun.

mais beaucoup admettent que c'est pitoyable. Si les Wallons et les Flamands ne parviennent pas à s'entendre dans un Etat, comment douze nationalités européennes le pourraient-elles ? Dans l'état où elle est, Bruxelles pourrait-elle servir de phare à une coexistence pacifique au cours du siècle prochain ?

"Nous avons besoin de simplifier les choses", dit Gorus. "Nous avons des Régions, des Communautés, des assemblées qui se chevauchent. Le système ne peut pas fonctionner. Mais nous devons construire à partir de ces entités. Nous ne devons pas diviser ce qui reste de commun entre nous".

Sharon WAXMAN  
(Washington Post, 09/06/1993).  
Trad. Raymond VAN NEROM

Chacun appréciera ces deux articles selon ses opinions et son humeur. Ce qui nous a intéressés, c'est que, dans les deux cas, Rhode-Saint-Genèse a été choisie comme exemple de commune suburbaine de la capitale.

## BARAK nr. 30

(vervolg)

(Tijdens W.O. I werden Jan en Janneke naar Holzminden (Duitsland) gestuurd omdat zij hadden geprobeerd uit België te vluchten om zich bij het Belgische leger te melden. In het vorige nummer van Ucclesia was er sprake van het gedrag van de "Posten").

**Twist met een Rus**

Daarmee was ik nu in een ploeg die moest eene groote vergaarbak maken om overstromingen te vermyden by langdurige regens, en als we daar aankwamen, werden we op afzonderlingen plaats en opgesteld maar alle op de zelfde manier, zoodat de "Posten" zich in een vierkant konden opstellen om gemakkelijker de wacht te kunnen waarnemen, en zoo stonden ze niet te dicht op onze handen. Voor de aanvang zegde de baas "Drie man per wagentje, en ieder wagentje veertig maal vullen en uitstorten honderd meters verder", waar dan enkele mannen de grond gelyk maakten. Nu voor mannen die met een schup en troffel konden werken was dat zoo erg niet, maar voor jongens die daar niet eigen mee waren, was dat zeer lastig. Ik voor myn part kon redelyk myn deel verrichten, en de Witte ook, maar onze derde maat, die had nog nooit een spade in de handen gehad, ons wagentje vullen en 't naar stort duwen ging maar traag vooruit en als we ons veertig wagentjes moesten voeren dan zouden wy heel laat moeten werken, wat dan ook gebeurde. Maar we waren toch niet alleen, wel waren er dat daarmee nogal vlug gereed waren en die dan ons een helpende hand toestaken.

Dat we moe waren toen we t'huis kwamen moet ik u niet zeggen. Maar de tweede dag hadden we 't koordeke by het goede eind, ziende dat we weer niet klaar gingen komen hadden we het zoo gedaan; we kapt en uit, maar daar bleef nog wel de helft in plakken, en dat voerden we weer terug mede en dan was ons wagentje weer spoedig gevuld, en dat lukte opperbest gezien dat de "Posten" ver waren. Ieder maal dat we klaar waren, moesten we den baas verwittigen "Poste" nummer één, twee, enz... tot veertig. En dat lukte zoo al een geruimen tyd, tot op zekere dag onze truk aan het licht kwam en nog wel door een gevangene Rus die aan den baas was gaan zeggen dat we telkens met een halve wagen terugkeerden, die vroeg ons dan hoe ver we al waren en de Witte antwoorde "Negentien"; en heel kalm zegde hy "Herbegin, ge kunt wel denken dat we dat niet zoo erg plezierig vonden terug herbeginnen !".

Nu we zouden het die Rus wel betaald zetten, en 't was rap gevonden. Die Rus moest tot onze straf onze wagen tot op den bodem leegmaken; voor dat werk te verrichten, moest hy zich langs de omgekantelde zyde van den wagen bevinden, en wy moesten dan het wagentje eventjes oplichten om dat werk te vergemakkelijken. We kwamen dus afgereden en kapt en af en de Rus kwam naar boven om voort te leeg te maken. En daar was één van ons die het wagentje dat op zyn twee wiel tjes stond, een duwtje gaf dat hy ons ontglipte en daar was hy de helling af en viel juist op de plaats waar de Rus zich een tik tak vroeger bevond. Hy had het geluk gehad van het gevaarte te zien vallen, toch had hy de bedoeling ervan maar al te goed begrepen. De baas haalde een paar mannen by om de wagen terug op de riggels te plaatsen, met de vermaning dat we beter moesten oppassen, wat we dan ook deden, daar aan de Rus de lust voor het leegmaken van ons wagentje ontgaan was, want als we hem riepen om te komen, zette hy ons 'n neus, en spelletje van de halve wagen herbegon.

J. VANDEN BROUCK  
(wordt vervolgd)